

EVASORB EV

L'HYDRORETENTEUR DES ESPACES VERTS ET DES CULTURES ORNEMENTALES TERREAUX ET SOLS

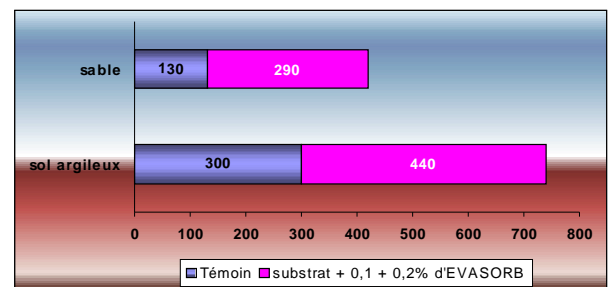


RESULTATS D'ESSAIS

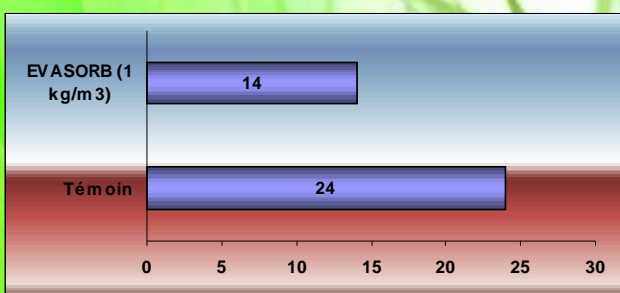
EVASORB permet d'améliorer la rétention en eau des substrats. Les fréquences d'irrigation sont espacées d'où une économie sur les coûts de main d'oeuvre. Le point de flétrissement des végétaux est 2 fois plus éloigné avec l'incorporation d'**EVASORB**.

Source : Serriste et Sodreta- France 1990/2000

Augmentation de la rétention en eau des supports de culture



Taux de mortalité de jeunes plants d'arbres en première année de plantation.



En pralinage, **EVASORB** diminue la mortalité estivale des jeunes plants de 40% par rapport au témoin due au choc de transplantation.

Source : ONF France Corse



Notre culture, c'est la nature

La gestion de l'eau, élément indispensable à la croissance et la santé des plantes est devenue aujourd'hui une réelle préoccupation et de nombreux paramètres sont à considérer :

- Sols sablonneux et perméables, substrats filtrants.
- Sols en pente.
- Accessibilité des zones.
- Sécheresse, évaporation.
- Main d'oeuvre limitée.

Ces paramètres nous obligent à considérer sérieusement ce phénomène.

EVASORB est la solution à ces problèmes.

CARACTÉRISTIQUES :

EVASORB est un polymère de très haute qualité associé à un copolymère d'acrylamide et d'acrylate de potassium. De part sa texture, **EVASORB** stocke l'eau lorsque celle-ci est abondante (pluie et/ou arrosage) et la restitue lorsqu'elle est plus rare. **EVASORB** peut absorber et restituer jusqu'à 200 fois son poids sec en eau.

AVANTAGES :

EVASORB apporte à la plante une réserve d'eau favorable à son développement.

EVASORB permet une disponibilité accrue des substances nutritives et en limite le lessivage.

EVASORB réduit d'au moins 50% la fréquence d'irrigation.

EVASORB garantit une alimentation plus constante des plantes.

EVASORB améliore l'enracinement et favorise le développement du chevelu racinaire.

EVASORB limite les coûts d'irrigation et de fertilisation.

EVASORB utilisé en pralinage diminue la mortalité de 40% engendrée par la transplantation.

UTILISATION et DOSES D'EMPLOI :

Mélanger **EVASORB** de façon homogène dans la zone explorée par les racines. Après plantation arroser jusqu'à saturation les surfaces traitées avec **EVASORB**.

- Fleurissement urbain : Jardinières, bacs, vasques... : 2 à 3 kg/m³ ou 500 à 600 g/m² d'**EVASORB** à mélanger dans les 20 premiers centimètres du sol.

- Plantations d'arbres, arbustes et jeunes plants : 2 à 3 kgm³ d'**EVASORB** à mélanger avec la terre du trou de plantation.

- Pleine terre : Pelouse, gazon en semis, gazon en plaquage : A la création épandre **EVASORB** dans les 15 centimètres du sol à la dose de 200 à 300 g/m².

- Massifs annuelles, bisannuelles et vivaces : Mélanger **EVASORB** dans les 20 premiers centimètres du sol à la dose de 200 à 300 g/m².

- Pralinage : Mélanger 1 kg d'**EVASORB** dans 150 à 200 litres d'eau, laisser le pralin en maturation pendant 15 minutes, tremper dans la préparation la partie racinaire des sujets à planter.

ENVIRONNEMENT : **EVASORB** est sensible aux processus aérobies et anaérobies de dégradations microbiologiques. **EVASORB** se dégrade naturellement dans les sols (10 à 15 % par an) en Co₂ et H₂O et composés azotés

HOMOLOGATION : N° 8410030. Réteneur d'eau de synthèse. Copolymère d'acrylamide de potassium réticulé.

Matière sèche : 85%. Dose d'emploi : 100 à 800 kg/ha par apport sur la base d'un apport tous les 3 ans. De 0.1 à 0.3% en support de culture. SNF 41 rue Jean Huss 42028 ST Etienne.



Evadis 657 Rue Paulin Labarre 45160 Olivet.
Tél : 02.99.09.93.72. Fax : 02.99.09.79.83.
Contacts : evadis.reseau@wanadoo.fr
Web : evadis.eu

Notre culture c'est la nature

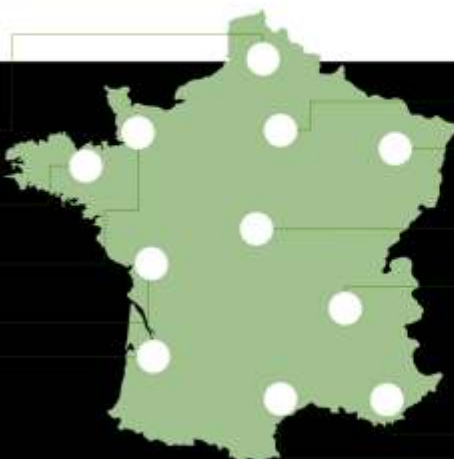
Ste DESMIDT
Agro-Technique
Tél : 03.21.82.23.24
Fax : 03.21.85.07.92

Ste DENIAUD
Tél : 02.99.50.68.02
Fax : 02.99.51.17.28

Ste KABELIS
Tél : 02.98.79.25.25
Fax : 02.98.79.24.28

Ste EDP
Tél : 02.51.94.46.78
Fax : 02.51.48.83.76

Ste CIC
Tél : 05.56.72.55.72
Fax : 05.56.72.55.73



Ste GAZONS
de FRANCE

Tél : 01.80.68.69.90
Fax : 01.80.68.51.20

Ste LORRAINE E.V

Tél : 03.82.23.95.02
Fax : 03.82.24.65.44

Ste BABEE Jardin

Tél : 02.38.69.16.06
Fax : 02.38.69.18.60

Ste CIMELAK

Tél : 04.74.72.17.17
Fax : 04.74.72.17.19

Ste BERGON

Tél : 04.94.19.80.80
Fax : 04.94.19.80.99

Ste TOUCHAT

Tél : 04.67.15.98.11
Fax : 04.67.15.98.05